

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER D'ORIENTATION EN MILIEU SCOLAIRE P.P. 15-24

Faire partie de l'équipe des conseillères ou de conseillers d'orientation au CSSBF c'est participer à des projets stimulants, bénéficier d'une grande autonomie professionnelle tout en accompagnant les élèves dans les différentes transitions.

HORAIRE

35 h / semaine

STATUT

Remplaçant à temps plein

TRAITEMENT

Taux horaire entre 29.50\$
et 52.28\$

Rémunération additionnelle de 2% pour la personne détentrice d'une maîtrise, sous réserve qu'elle détienne un minimum de 13 ans d'expérience pertinente;

AVANTAGES SOCIAUX

Selon la convention collective en vigueur

Sous l'autorité de la direction de l'école, la conseillère ou le conseiller d'orientation :

- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du service d'orientation scolaire et professionnelle;
- Évalue les élèves, lors de rencontres individuelles ou de groupe, quant à leurs intérêts, aptitudes, capacités, personnalités, expériences professionnelles et besoins personnels en utilisant des méthodes appropriées;
- Amène l'élève à se questionner et à se bâtir une image globale de lui-même, à explorer et clarifier sa situation et établir des objectifs personnels et professionnels;
- Supporte les élèves dans la recherche de moyens visant à leur permettre de surmonter les difficultés inhérentes à la réalisation de leur projet de formation ainsi qu'à leur insertion sociale et professionnelle;
- Informe et conseille les parents sur les moyens à prendre en vue d'accompagner l'élève dans sa démarche de définition et réalisation de son projet de formation et d'orientation;
- Contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention, participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève;
- Agit comme personne-ressource pour l'approche orientante, conseille les intervenantes et intervenants scolaires, propose des activités permettant de les aider à identifier les variables qui contribuent au cheminement personnel, scolaire et professionnel de l'élève;
- Planifie, organise et anime des activités d'information scolaire et professionnelle afin de présenter les exigences des programmes de formation, la nature des professions, la situation et l'évolution du marché du travail;
- Établit et maintient des relations de collaboration avec des représentantes et représentants du marché du travail et des autres organismes pouvant être impliqués dans l'orientation scolaire et professionnelle des élèves;
- Effectue toute autre tâche de nature connexe.

Qualifications requises :

- Être membre de l'Ordre des conseillères et conseillers d'orientation du Québec.

Compétences recherchées :

- Facilité à interagir efficacement et en synergie avec les membres de l'équipe-école;
- Bonne capacité d'adaptation;
- Sens de l'organisation et de l'autonomie.

Pourquoi choisir le Centre de services scolaire des Bois-Francs ?

- Tâches et mandats variés grâce à une variété de milieux et de clientèle;
- Milieux de travail aux dimensions humaines et aux équipes accueillantes et collaboratives;
- Pour vivre une expérience unique dans nos différents milieux et tomber sous le charme de nos élèves et de notre belle région!

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae en y indiquant ses expériences en relation avec le poste. **Bien indiquer le numéro du poste** sur votre lettre d'offre de service.

Le tout doit être transmis à emploi@cssbf.gouv.qc.ca

Le CSSBF est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et invite les personnes des groupes visés à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.